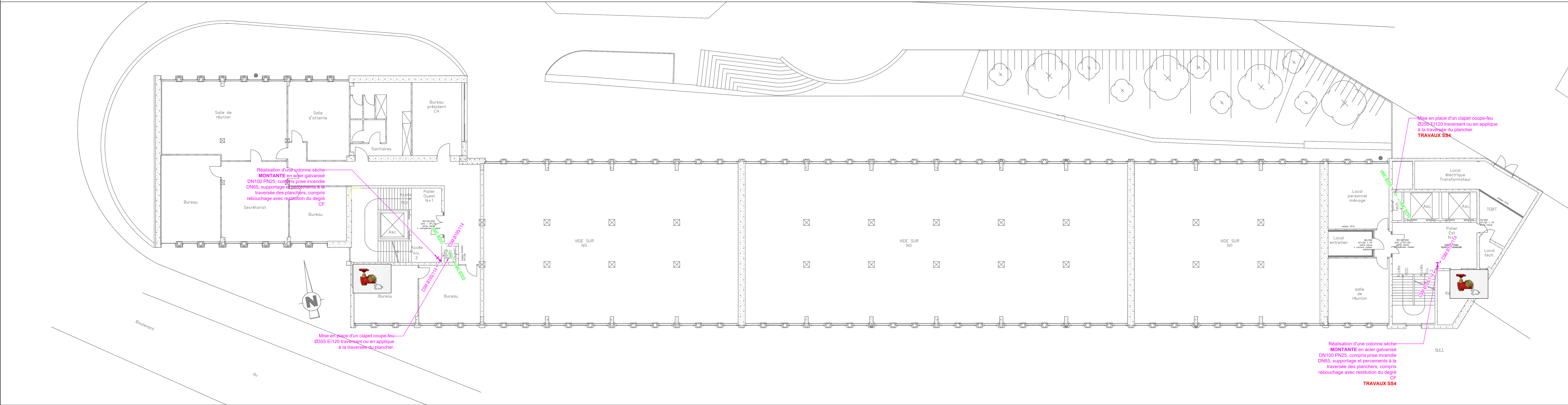
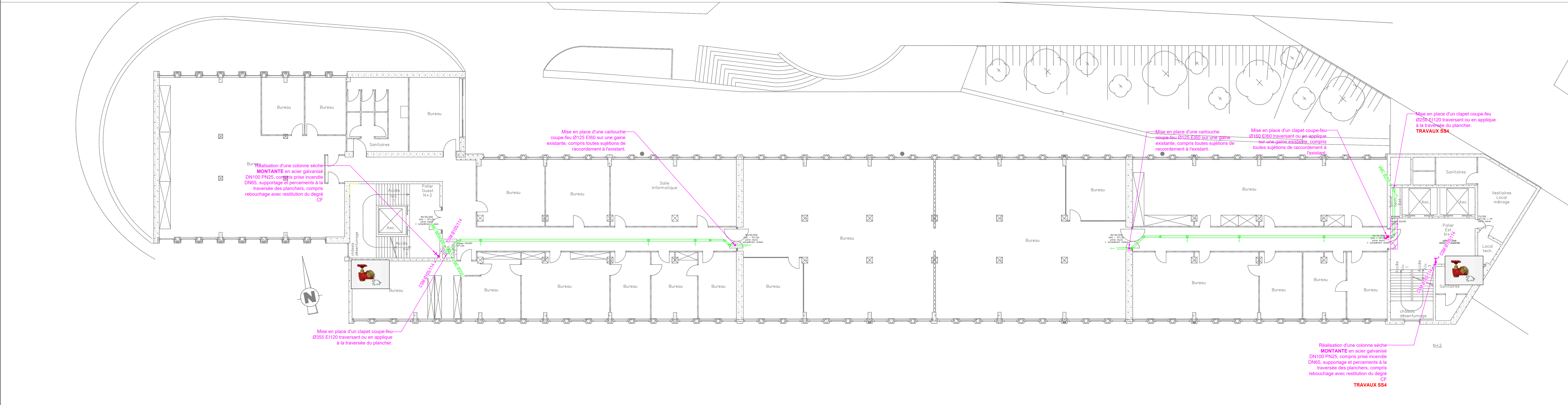
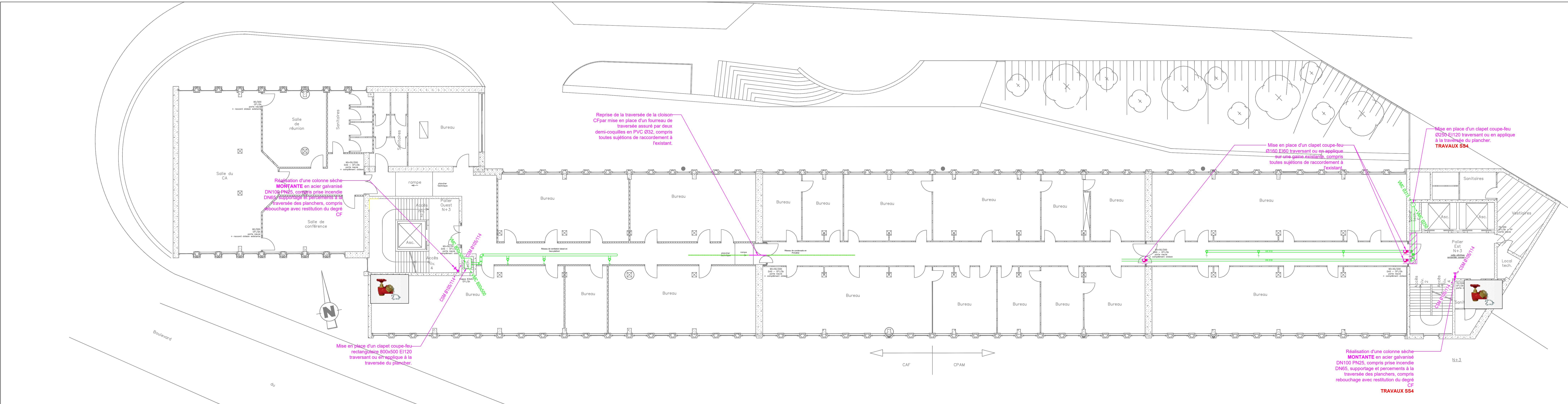




- Remarques:**
- L'entreprise devra prévoir dans ses travaux la dépose d'elles de faux-plafonds, compris démontage de l'ossature si nécessaire, et la repose après intervention. Les dalles dégradées devront être remplacées par le présent lot.
 - L'entreprise devra prévoir dans ses travaux des interventions sous section 4.
 - L'entreprise devra réaliser deux colonnes sèches descendantes et deux colonnes sèches montantes pour les paliers Est et Ouest.
 - Palier Est:
 - Colonne sèche descendante du R-4 au R-5 - raccordement pompier rue côté Rue du Docteur Dursolette (au niveau R-3)
 - Colonne sèche montante du R-4 au R-6 - raccordement pompier rue côté Rue du Docteur Dursolette (au niveau R-3)
 - Palier Ouest:
 - Colonne sèche descendante du R-1 au R-6 - raccordement pompier rue côté Boulevard Bury (au niveau R-1)
 - Colonne sèche montante du R-1 au R-6 - raccordement pompier rue côté Boulevard Bury (au niveau R-1)
- La position des colonnes et des prises incendies sera à valider avec le SDIS.

Nicolas GNAUD
architecte DPLG
5 place du Père - 16000 Angoulême
nicolagnaudarchitecte@gmail.com
05 45 38 06 05

Contenus

BET Fluides - A Ingénierie
17, bd de Bretagne - 16000 Angoulême
contact@ingénierie.com - 05 45 38 06 05

BET Structure - SCBA
17, avenue Mayeur Bata - 16040 L'Isle d'Espagnac
nicolagnaudarchitecte - 05 45 38 06 05

Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale
30, Bd de Bury - 16000 ANGOULÊME

Mise en sécurité du bâtiment de la sécurité sociale
30, Bd de Bury à Angoulême

Phase

PRO/DCE

Date

30/03/2026

LOT N° 09 – CVC – Plomberie Sanitaire

Niveaux :
+1
+2
+3

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NATURE
0	30 mars 2026	PRODIGE - Création

Dossier n° 2931 - C5

Ech: 1/100

PRO CVC3-5